



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE PROVENCE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE MEDITERRANEE

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District de Provence pour l'Assemblée Générale de la Ligue Méditerranée aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2023.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 09 mars 2023 au 13 avril 2023 à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Ligue Méditerranée de Football
Commission de Surveillance des Opérations Electorales
Europôle de l'Arbois – 390 Rue Denis PAPIN
CS 40461 – 13 592 AIX EN PROVENCE – CEDEX 3

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 9 délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : [Cliquez ici.](#)